



Intitulé de poste

Par Nanou06

Bonjour, je suis chauffeur accompagnateur depuis presque 1 an dans une entreprise privé, je transporte des personnes âgés de leur domicile à l'accueil de jour Ephaad et vis versa ainsi que des personnes à mobilité réduite domicile au centre spécialisé aller/retour.

Ma question c'est que sur mon contrat de travail et mes fiches de salaires il est notifié poste: employé à domicile, est-ce normal et légal?

En sachant que le contrat chauffeur accompagnateur n'existe pas m'ont- ils dit.
J'aimerais de plus obtenir un certificat de tpmr comment dois-je procéder svp?